

# les cahiers du Développement Social Urbain

N°64 deuxième semestre 2016

Développement économique  
dans les quartiers :  
*illusion ou renaissance ?*

centre de ressources et d'échanges  
pour le développement social urbain





# éditorial

Développement économique dans les quartiers : illusion ou renaissance ? Derrière le titre de ce numéro, il s'agit tout à la fois de rappeler que la question du développement économique dans les quartiers n'est pas nouvelle, qu'elle a été remise au premier plan avec la réforme de la politique de la ville et que beaucoup reste à faire pour qu'elle ne soit pas qu'une illusion.

## L'économie, le parent pauvre du développement des quartiers ?

Depuis plus de vingt ans, les observateurs assidus des mutations à l'œuvre dans les quartiers populaires (universitaires, professionnels de terrain, élus, experts...) constatent, souvent avec impuissance, la dégradation de la situation socioéconomique dans ces territoires. Malgré les initiatives prises du côté des pouvoirs publics (notamment le pacte de relance pour la ville de 1996, la mobilisation des fonds européens ou les opérations Anru), la situation des quartiers ne s'est pas améliorée, voire elle s'est dégradée. Elle est souvent caractérisée par une activité économique et commerciale en berne, des manques en matière de services à la population (publics et privés), un taux de chômage plus élevé que dans le reste de la ville<sup>1</sup> et un faible niveau de qualification de la population. Cette situation participe du déficit d'attractivité et du sentiment de relégation ressenti par les habitants.

Pour le CR•DSU, il ne s'agit pas d'un sujet inédit. Depuis sa création, en 1993, quatre numéros des *Cahiers du DSU* ont été consacrés à cette question, que ce soit sous l'angle des commerces, de la création d'activités, des emplois-jeunes ou du développement économique local<sup>2</sup>. Cependant, la dernière publication date de l'année 2000... soit seize ans. Comment interpréter cette longue période de silence de notre part ? Est-elle à l'image du faible intérêt de la politique de la ville vis-à-vis du développement économique depuis vingt ans. Et pourquoi aujourd'hui ce regain d'intérêt ? Qu'est-ce qui a changé ?

Le changement significatif est, à notre avis, à mettre en correspondance avec la réforme de la politique de la ville. Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le développement économique est devenu un pilier des contrats de ville, et une composante essentielle du nouveau programme de renouvellement urbain. Des signaux politiques forts ont été donnés pour inviter les acteurs locaux à investir ce champ, par la mobilisation des politiques économiques de droit commun (avec l'appui de conventions interministérielles signées dès 2013) ou la création de l'Agence France Entrepreneur en 2016.

## L'économie, une réponse aux enjeux de cohésion sociale et territoriale

Maintenir ou développer dans de bonnes conditions le commerce de proximité, introduire de nouvelles activités et une diversité fonctionnelle, soutenir l'innovation économique et les nouvelles formes de développement local... Autant d'enjeux que les professionnels ont à appréhender pour répondre aux défis économiques et sociaux des quartiers. Si une marche semble avoir été franchie en matière de stratégie économique dans les contrats de ville (avec notamment la venue de nouveaux signataires), les programmations sont encore fortement teintées d'actions liées à l'insertion socioprofessionnelle des publics. Comme si l'économie dans les quartiers ne pouvait se concevoir qu'à l'économie...

...

Ces problématiques et constats *a priori* handicapants peuvent néanmoins être contrebalancés. Les quartiers disposent d'atouts. Jamais sans doute les aspirations à la création d'activité n'ont été aussi fortes parmi la jeunesse, et notamment celle des quartiers. Tous les acteurs de l'accompagnement à la création sont également exhortés à concentrer leurs efforts sur le développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers. Leurs outils et pratiques sont-ils vraiment adaptés aux publics et projets issus des quartiers ? Les indicateurs classiques de mesure de la dynamique économique sur les territoires, comme le PIB ou le taux d'activité des habitants, sont perçus aujourd'hui comme trop rudimentaires pour traduire vraiment les mécanismes positifs à l'œuvre ; les valeurs toujours présentes de l'économie sociale et solidaire, des concepts tels que l'économie résidentielle ou l'économie de proximité peuvent-ils renouveler les approches, ou tout du moins les regards ?

Des expériences méritent d'être décortiquées pour mieux comprendre les conditions de leur développement et de leur essaimage. Des porteurs de projet d'un nouveau genre, entrepreneurs sociaux ou pas, proposent des services innovants pour pallier des carences institutionnelles en termes d'accès aux services publics ou plus globalement aux besoins des habitants. De grandes entreprises et fondations cherchent à s'engager plus fortement dans les quartiers en s'appuyant sur des partenaires locaux qui connaissent bien les besoins et le tissu socioéconomique local.

## Les nouvelles formes d'économie, un défi pour les quartiers

L'objectif de ce numéro est de décrypter les changements induits par la réforme de la politique de la ville en matière de développement économique ainsi que les évolutions récentes des pratiques de développement économique local. Il interroge si et comment ce double contexte peut être porteur de nouvelles dynamiques locales dans les quartiers. Ce numéro vise plus précisément à donner des repères sur la question économique dans le cadre de la réforme de la politique de la ville et plus largement sur les dynamiques économiques locales dans les quartiers. Il présente comment les objectifs nationaux sont appréhendés et déployés à l'échelle locale par les acteurs publics, privés (notamment les entreprises) et les habitants. Il pointe les enjeux en matière d'offre immobilière et d'implantation commerciale. Il valorise enfin des projets et expériences innovants dans les quartiers, qui incarnent d'autres manières de faire du développement économique local.

La première partie permet au lecteur de s'appropriier le sujet à partir de différentes portes d'entrée, qu'elles soient historique, politique ou économique. Il s'agit également de donner à voir les incidences de la réforme de la politique de la ville en matière économique. En mettant en avant la question de l'innovation, la deuxième partie vise à démontrer que les quartiers, comme les autres territoires, offrent un terrain d'aventure pour expérimenter de nouvelles formes d'économie. Il s'avère que la question de l'innovation économique suppose de travailler autrement, avec des méthodes différentes et un partenariat élargi, que ce soit pour les acteurs de la politique de la ville ou ceux du développement économique. C'est l'objet de la troisième partie qui fait place à des acteurs et des méthodes au cœur des démarches innovantes.

Espérons que ce numéro donne envie aux acteurs de la politique de la ville d'investir et réfléchir à la manière d'impulser de nouvelles dynamiques économiques dans les quartiers, et qu'il donne également envie aux développeurs économiques des collectivités et aux acteurs économiques en général de s'engager en faveur des quartiers. ■

*Frédérique Bourgeois  
et Cyril Kretzschmar*

---

1 – Près de 27% selon le rapport 2015 de l'Observatoire national de la politique de la ville.

2 – « Commerces et Quartiers », *Les cahiers du CR•DSU*, n°5, décembre 1994. « Des habitants créateurs d'activités économiques. Des dynamiques en émergence », *Les cahiers du CR•DSU*, n°10, mars 1996. « Emplois-jeunes. Après le nombre, réussir la pérennisation », *Les cahiers du DSU*, n° 21, décembre 1998. « Développement économique local et politique de la ville. Convergences et mutations », *Les cahiers du DSU*, n° 28, décembre 2000.



# sommaire

## Développement économique dans les quartiers : illusion ou renaissance ?

### éditorial

Frédérique Bourgeois et Cyril Kretzschmar.....	1
--	---

### première partie

<i>Les quartiers en chemin vers de nouvelles dynamiques économiques</i> .....	5
Les banlieues ont un futur... économique !, Bernard Pecqueur .....	6
Soutenir l'entrepreneuriat à Saint-Fons et Vaulx-en-Velin, la marche de l'histoire, Rolland Chiavazza, Régis Duvert et Meriem Neka .....	9
Développement économique et quartiers : l'État entrepreneur, Thierry du Bouëtiez.....	12
La Caisse des dépôts, un soutien à la promotion économique des quartiers, Érik Bulckaert.....	14
L'économie dans les contrats de ville : quelles tendances ? Quelles nouveautés ? Sylvain Brun.....	15
En jouant la carte de l'Europe, Grenoble-Alpes Métropole muscle son action économique, Marion Chaumontet, Guillaume Tournaire et Axelle Violleau .....	18

### deuxième partie

<i>Le développement économique des quartiers au prix de l'innovation</i> .....	19
Et si on parlait d'innovation sociale ? Cyril Kretzschmar.....	20
Lutter contre la précarité énergétique tout en favorisant l'insertion professionnelle, Jean-Jérôme Calvier et Laurent Pinet .....	23
L'innovation sociale à l'épreuve des quartiers, Delphine Vallade .....	24
L'économie sociale et solidaire... au secours des quartiers ? Armand Rosenberg .....	26
Rues du développement durable : une initiative citoyenne contre la vacance commerciale, Carole Timstet .....	29
Pourquoi le numérique doit intégrer le volet développement économique des contrats de ville, Marion Pollier .....	30

### troisième partie

<i>Dans les quartiers, des acteurs s'engagent pour l'innovation</i> .....	31
Créer de la valeur en reliant les porteurs de projet aux ressources du territoire, Cyril Kretzschmar, Philippe Neymarc et Vincent Pacini.....	32
Entreprendre dans un quartier : itinéraire d'une battante, Sabah Kétif .....	35
Une nouvelle génération de développeurs locaux : des moteurs hybrides ! Fabien Bressan, Sylvain Brun et Claudine Pilton .....	36
Les organismes HLM : des partenaires pour l'emploi et l'activité, Daniel Godet.....	38
L'artisanat ne demande qu'à s'épanouir dans les quartiers, Matthieu Brousse, Pierre-Alexandre Le Guern et Violayne Schoch .....	39
La Fabrique Mozaïc, une expérience d'empowerment entrepreneurial à Malissol, Marie-Fabienne Gille et Dominique Pauchard .....	41
L'impensé économique de la participation publique, Guillaume Gourgues .....	42
Le développement local : approche européenne et troisième voie, Denis Stokkink.....	44

### Bibliographie

Muriel Salort .....	47
---------------------	----

## deuxième partie

*Le développement  
économique des quartiers  
au prix de l'innovation*

# Et si on parlait d'innovation sociale ?

Pourquoi parler d'innovation quand on s'intéresse au développement économique ? En quoi et comment les quartiers peuvent être porteurs d'une innovation spécifique qui crée du développement ? Pour Cyril Kretzschmar, consultant à Oxalis, c'est justement parce que l'innovation sociale reste encore, particulièrement en France, le parent pauvre des politiques publiques et des pratiques entrepreneuriales d'innovation que les territoires de la politique de la ville peuvent avoir une contribution forte dans ce domaine.

Dans la presse économique, dans les salons de l'entrepreneuriat ou encore le monde des financeurs, on semble n'avoir que ce mot à la bouche : innovation ! Avec la figure de la start-up en oriflamme, les acteurs économiques, privés comme publics, considèrent dans leur immense majorité que l'innovation contribue au développement économique. Est-ce pourtant si évident ? L'innovation crée effectivement de la valeur, et ce à trois niveaux.

## L'innovation, moteur du développement économique

Par une analyse nouvelle des besoins, l'innovation permet de pointer les lacunes de l'offre actuelle de produits et services : une offre inadaptée à des besoins évolutifs, une

**L'innovation permet de pointer les lacunes de l'offre de produits et services**

offre inexistante face à des besoins nouveaux, des besoins sous-estimés sur un thème donné, ou portés par un public non prioritaire, sont autant de lacunes que l'innovation permet de combler en inventant des réponses nouvelles possibles.

C'est le cas notamment avec l'innovation d'usage. Ainsi, la facture énergétique pèse très lourd pour les locataires de grands ensembles urbains vétustes. Des acteurs de l'insertion ont imaginé de les conseiller dans le développement de bonnes pratiques en matière d'usage de leur logement

(chauffage, ventilation, isolation interne...). Ils sont financés en cela par les bailleurs sociaux qui y trouvent directement leur intérêt<sup>1</sup>.

Par une plus forte différenciation de l'offre face à la concurrence, les entreprises de toute nature qui innovent dans leurs *process*, produits et services captent ainsi mieux la demande et réussissent commercialement et économiquement. Elles peuvent plus rapidement investir dans de nouvelles démarches d'innovation. C'est le cas avec l'innovation par les pratiques collaboratives. Le site internet *Le Bon Coin*, initié par Ouest France et l'éditeur norvégien de *20 Minutes*, est devenu en moins de dix ans l'un des tout premiers sites consultés en France et le premier annonceur de particulier à particulier, tous supports confondus. Il est utilisé par toutes les catégories sociales, et permet d'inventer de nouveaux usages au-delà de la simple annonce de particulier à particulier : co-voiturage, emploi, partage d'événements...

À travers de nouvelles formes de partage de la valeur, l'innovation fait évoluer les modèles économiques eux-mêmes : les consommateurs deviennent pour partie producteurs, les grandes entreprises en génèrent des petites et collaborent avec elles, les actionnaires adoptent des stratégies patientes (retour sur investissement plus faible ou à plus long terme mais plus sûr).

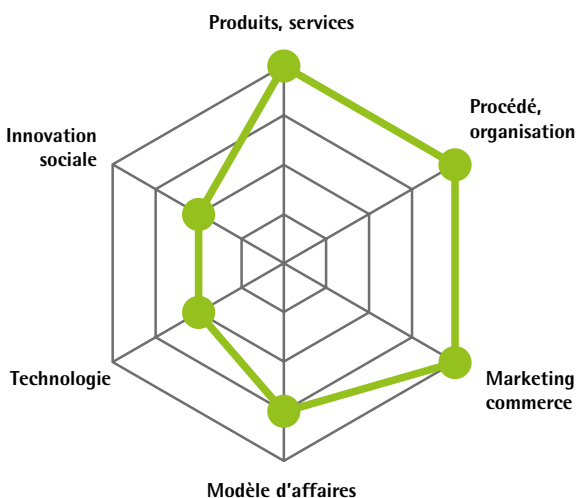
Les tiers-lieux, espaces de *co-working* et autres, se développent dans les villes et les banlieues. Ils constituent des univers nouveaux, à mi-chemin entre lieu de vie et lieu

professionnel, où se croisent et s'enrichissent mutuellement des acteurs économiques, réduisant par ailleurs les charges locatives des occupants tout en leur permettant de s'entraider.

Mais qu'est-ce que l'innovation, et quels liens établir spécifiquement entre le développement par l'innovation et les quartiers? Une définition communément admise est celle de l'OCDE dans son manuel d'Oslo<sup>2</sup> : « Une innovation est la mise en œuvre d'un produit ou d'un service, d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. »

Six composantes se dégagent ainsi de cette définition de l'innovation. Quatre sont évoquées explicitement par celle-ci : l'innovation technologique, la plus spontanément évoquée, permettant de travailler sur la matière, l'énergie, les fonctions et performances du produit ou du service ; l'innovation d'usage du produit ou du service, centrée sur l'amélioration de la réponse aux besoins, en interrelation avec l'utilisateur ; l'innovation organisationnelle et de procédé, liée aux conditions humaines, structurelles et managériales de conception et de mise en œuvre ; l'innovation commerciale et marketing, alimentée par les stratégies de prix, de promotion, de packaging, de distribution.

Deux composantes sont à ajouter à cette définition : l'innovation relative au modèle d'affaires, ou modèle économique, autour de l'optimisation des recettes et des coûts à court et long terme ; et enfin l'innovation sociale, souvent la plus négligée !



## Sociétale, sociale, de société : trois composantes de l'innovation pour les quartiers

Nous sommes donc face à un modèle pluriel de l'innovation, là où les acteurs économiques ont largement tendance à ne voir qu'une dimension, l'innovation technologique. L'innovation sociale est très souvent sous-estimée, voire ignorée, alors que c'est par elle que les personnes elles-mêmes, individuellement ou collectivement, peuvent sans doute contribuer le plus directement au développement de solutions nouvelles, et donc d'activités. Par ses trois composantes, l'innovation sociale est un levier puissant pour les habitants et leurs quartiers, comme le montre le film *Demain*<sup>3</sup>.

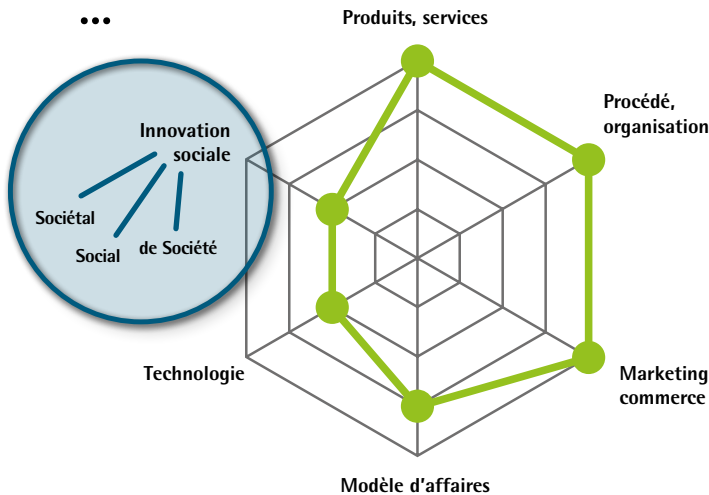
**L'innovation sociale est un levier puissant pour les habitants et leurs quartiers**

L'innovation sociale est d'abord sociétale : elle vise à répondre à des besoins sociaux non couverts ou mal couverts dans la société. Face aux enjeux liés au vieillissement de la population, à la prise en charge de la petite enfance, à l'accès à la culture et aux sports, à l'éducation, à la préservation du cadre de vie et des ressources naturelles, à la santé et à l'alimentation, à la mobilité pour tous ou encore à la solidarité, les besoins sont immenses ! Les réponses sont toujours à réinventer. Parallèlement à celles qui sont apportées par les acteurs publics comme privés du marché, d'autres acteurs dans les quartiers, et en particulier les associations, apportent de nombreuses innovations dans ces multiples domaines. La régie de quartier pour l'entretien des espaces délaissés, l'épicerie sociale pour la subsistance alimentaire, mais aussi les voitures de transport avec chauffeur pour la mobilité individuelle ou encore la réparation locale des appareils électroménagers sont autant de réponses à des besoins locaux qui se sont développées en particulier par, et souvent pour, les habitants des quartiers.

L'innovation sociale est également... sociale : elle s'appuie sur des processus de décision collectifs, où chaque partie prenante peut exprimer son point de vue et influencer les choix finaux. Le dialogue social entre employeurs et salariés, le projet associatif réunissant usagers, sociétaires et gestionnaires associatifs, le conseil de développement de l'intercommunalité ou le conseil citoyen à l'échelle du quartier sont autant de démarches porteuses d'innovation







sociale lorsqu'elles sont authentiquement démocratiques. La façon de décider ensemble est, en tant que telle, un levier de l'innovation, tout autant que le contenu de la décision. Il faut bien convenir qu'au titre de la démocratie locale, les quartiers de la politique de la ville ont bien plus de pratique que la plupart des autres quartiers ! Malgré les critiques que l'on peut émettre à l'égard de l'injonction à la participation dans les quartiers<sup>4</sup>, elle a au moins permis de nombreuses expériences de terrain et un savoir-faire concret.

L'exemple des activités économiques développées à partir des années 1990 par ce qu'on appelle les « équipements de quartier » (ex : centres sociaux ou foyers de jeunes travailleurs), fortement imprégnés de culture de la participation des habitants, est particulièrement illustratif de

**Agir économiquement, c'est interagir dans la société**

cette composante : activités de restauration, traiteurs, boutiques de vêtement, repasseries, services de ménage...

L'innovation sociale est enfin liée à un projet de société : au-delà

de l'action spécifique mise en œuvre, quel changement plus global est envisageable ? Quel monde voulons-nous pour nous-mêmes et pour nos enfants ? Quelles articulations imaginons-nous entre nos actions et les communautés humaines dans lesquelles elles s'insèrent ? Agir économiquement, c'est interagir dans la société. Le projet d'entreprise sociale porte le plus souvent cette ambition, même s'il ne l'explique pas toujours, voire pas souvent.

C'est dans le travail social au sein des quartiers que sont nés des groupes comme SOS, Envie, Idée, Vitamine T ou encore Siel Bleu. Les artisans de ces entreprises solidaires

sont allés au-delà de leur rôle premier d'accompagnement des publics face aux difficultés sociales, pour porter une ambition transformatrice de l'univers dans lequel s'exercent ces difficultés. Ils ont formulé et cherché à mettre en œuvre ce qu'on nomme en stratégie d'entreprise « une vocation ». Pour reprendre le propos d'Henri Desroches à propos de l'économie sociale, l'entrepreneuriat social n'est pas seulement institué, il est également, potentiellement, instituant. C'est sans doute là, principalement, que les quartiers pêchent le plus. Les multiples expériences de développement sont bien peu médiatisées et font très difficilement système. Elles offrent donc peu de transformations profondes.

**Les quartiers, terrains des start-up sociales ?**

Peut-on alors affirmer l'existence d'un modèle entrepreneurial des quartiers, en capacité de revisiter les fondamentaux de l'économie pour la rendre plus durable, solidaire, humaine ? Sans doute pas complètement, compte tenu des déséquilibres structurels entre centre-ville et périphérie et des difficultés pour les entreprises solidaires à faire système. Sans doute pas non plus car, en France tout du moins<sup>5</sup>, l'action publique très prégnante et trop descendante, sait très peu prendre le risque de la confiance dans le local et la prise d'initiative habitante. Pourtant la dynamique de l'innovation sociale vit dans ces quartiers et impulse une multitude de projets. Il faut simplement mieux les connaître, les reconnaître et les valoriser. Contribuer plus activement au développement de l'innovation dans les quartiers, à travers toutes ses composantes et en particulier sa composante sociale, est sans aucun doute une priorité. Des concours tels que « la France s'engage » ou « Talents des cités », l'action de France Active pour promouvoir les entrepreneurs engagés, d'Initiative France pour les initiatives remarquables ou de l'Adie pour les chômeurs créateurs, en sont de bons exemples. ■

Cyril Kretzschmar

1 - Cf. article de J.J. Calvier et L. Pinet, p. 23.  
 2 - Définition et schéma suivant cités dans *Innovation nouvelle génération*, BPI/Fing, 2015.  
 3 - *Demain, partout dans le monde, des solutions existent*, film de Cyril Dion et Mélanie Laurent, France TV distribution, 2015.  
 4 - Notamment avec l'obligation légale de créer un conseil citoyen dans chaque quartier prioritaire.  
 5 - Cf. article de D. Stokink, pp. 44-46.

# Lutter contre la précarité énergétique tout en favorisant l'insertion professionnelle

La précarité énergétique des ménages est un enjeu désormais partagé entre fournisseurs d'énergie, pouvoirs publics, bailleurs et associations intervenant auprès de personnes en difficulté. Pour lutter contre ce phénomène aux causes multiples, les acteurs expérimentent des réponses diverses, comme le groupe Ulisse avec Soléni, un service innovant pour les ménages des agglomérations de l'Isère. Explications avec Laurent Pinet, directeur général, et Jean-Jérôme Calvier, directeur général adjoint de Ulisse.

## En quoi consiste Soléni ?

Soléni est la contraction de solidarité-énergie-insertion. C'est un service de conseil en énergie mis en place par l'association iséroise Ulisse Énergie. Ce service présente deux particularités qui forgent son caractère innovant. D'abord, l'accompagnement des ménages en précarité énergétique se fait à leur domicile. Ensuite, cet accompagnement est réalisé par des conseillers énergie<sup>1</sup>, salariés en parcours d'insertion professionnelle.

Concrètement, ce service se décline en deux temps. Lors d'une première visite, un binôme de conseillers énergie établit un diagnostic sociotechnique des usages de l'énergie et de l'eau dans le logement. À leur seconde visite, ils délivrent des conseils personnalisés et réalisent des améliorations techniques en réponse aux besoins identifiés : co-installation de matériels économes, réalisation de petits travaux de confort thermique.

## Comment Soléni est-il financé ?

Nos clients, les financeurs de ce service, sont les collectivités locales, les bailleurs sociaux ou encore les fournisseurs d'énergie avec lesquels nous passons des contrats de prestation. Le nombre de ménages à visiter est déterminé en fonction du coût d'accompagnement d'un ménage.

Nos partenaires nous orientent vers les ménages qu'ils ont préalablement identifiés comme étant en situation de précarité énergétique. 30% de ces ménages vivent en quartier prioritaire de la politique de la ville. Globalement, il peut s'agir de locataires du parc public comme du parc privé ou encore de propriétaires occupants.

## Quels sont les impacts de Soléni en matière de développement économique ?

L'impact est double : il porte à la fois sur l'insertion professionnelle ainsi que sur la baisse des charges courantes des ménages.

L'association Ulisse Énergie est conventionnée entreprise d'insertion avec l'État. Les conseillers énergie sont recrutés en CDD d'insertion pour une durée de vingt-quatre mois maximum. Ils suivent une formation de deux fois quatre jours sur l'énergie et les techniques de communication. Ils passent ensuite une habilitation électrique leur permettant de changer des ampoules et régler un cumulus électrique.

En ce qui concerne les ménages accompagnés, ils étaient 210 en 2016 (sur l'ensemble du département de l'Isère). Soléni initie un changement des usages dans le logement permettant de mieux maîtriser les consommations d'énergie. Cette maîtrise, couplée aux améliorations techniques, engendre une baisse de 25% de la facture énergétique globale du logement. On constate également une diminution des défauts de paiement et une baisse des recours aux aides financières curatives (FSL, CCAS).

Mais l'impact le plus marquant, pour les habitants, se situe sur le plan des conditions de vie : ils témoignent tous de l'amélioration de leur bien-être et du confort dans l'habitat. ■

*Jean-Jérôme Calvier et Laurent Pinet*

1 - Les conseillers énergie de Soléni sont au nombre de six, à compter de janvier 2017.

## Pourquoi le numérique doit intégrer le volet développement économique des contrats de ville

**Le numérique doit être considéré par les acteurs de la politique de la ville comme un atout pour le développement économique des quartiers. C'est le message défendu par Marion Pollier, chargée de mission au CR•DSU.**

Le numérique, en tant que filière économique pesant 5% du PIB national, mais aussi de par ses impacts profonds dans l'ensemble des secteurs de l'économie française, constitue un formidable gisement de croissance et de compétitivité. Dans ce contexte, pourquoi le numérique ne serait-il pas une opportunité pour le développement économique des quartiers en politique de la ville ?

### Des emplois accessibles aux jeunes des quartiers

L'emploi dans le secteur du numérique se caractérise par un très fort dynamisme et potentiel : entre 2009 et 2014, il a crû plus fortement que l'emploi tous secteurs confondus (+2,6% contre +0,6%)<sup>1</sup>. Nombreux sont les acteurs de la politique de la ville qui pensent que ces postes sont inaccessibles aux jeunes des quartiers, car requérant un haut niveau de qualification. Or, cette idée est erronée.

Plusieurs formations de développeur web et d'applications sont aujourd'hui ouvertes prioritairement aux jeunes issus des quartiers, sortis du système scolaire sans qualification mais possédant des compétences, ou du moins une appétence, et une forte motivation pour travailler dans le secteur du numérique. Ces formations sont reconnues et encouragées par l'État avec le label Grande école du numérique. En 2016, on en comptait 13 en Auvergne-Rhône-Alpes, dont Simplon à Villeurbanne, la Web@cadémie à Lyon ou encore DesignTech Académie à Saint-Étienne<sup>2</sup>.

Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, tous les métiers du numérique n'exigent pas d'avoir bac+3 ou bac+5<sup>3</sup>. Les missions locales du Rhône, constatant des « *perspectives de niches d'emplois bien réelles* » dans le secteur du numérique, ont identifié huit métiers (variant du niveau CAP/BEP à bac+2) adaptés aux qualifications des jeunes

qu'elles suivent et à leur demande<sup>4</sup>. L'enjeu aujourd'hui est de porter ces métiers et les formations qui y mènent à la connaissance des jeunes, mais aussi des acteurs de l'insertion et de l'emploi.

### Le numérique, boosteur des entreprises des quartiers

La maîtrise des outils numériques est désormais indispensable à n'importe quel entrepreneur, que ce soit pour gérer son activité, la développer ou améliorer ses performances économiques et financières. Les pouvoirs publics accompagnent les commerçants, artisans, ou encore dirigeants de très petites entreprises (TPE) dans la transition numérique de leur activité. À ce titre, les chambres consulaires (CCI, CMA), les conseils régionaux ou encore l'Union européenne proposent un large panel de formations courtes.

Pour les entrepreneurs des quartiers, cet enjeu de formation aux outils numériques est exacerbé. D'après les acteurs de l'accompagnement à la création d'activité, ces publics ont tendance à moins recourir aux services et ressources qui leur sont proposés, comparativement aux autres entrepreneurs.

L'enjeu de formation est insuffisamment perçu par les acteurs de la politique de la ville. L'initiative du CitésLab du Grand Lac (en Savoie), présentée dans le recueil d'expériences du CR•DSU *Numérique et innovation sociale dans les quartiers*<sup>5</sup>, est à ce titre remarquable car faisant figure d'exception.

Il appartient à la politique de la ville de s'emparer de cet enjeu si l'on veut, *a minima*, éviter d'accroître la liste des inégalités de développement que subissent les quartiers ; mais surtout si l'on souhaite que le numérique devienne une force au bénéfice du développement des entreprises des quartiers. ■

Marion Pollier

1 – Source : *Statistiques et indicateurs*, n°16-015, avril 2016.

2 – Retrouvez la présentation de ces initiatives sur le blog des CafélaboQuartiers tenu par le CR•DSU.

3 – Le Portail des métiers de l'internet, mis en place par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, référence 107 métiers, répartis en 7 secteurs.

4 – Plus d'informations dans le « Diagnostic socio-économique de branche : le secteur du numérique », réalisé en avril 2016 par le groupe emploi départemental des missions locales du Rhône.

5 – Recueil publié en novembre 2016, à télécharger depuis le site internet du CR•DSU.

## Pour aller plus loin...

Ces éléments bibliographiques, consultables au CR•DSU, viennent en complément des références citées dans les articles de ce numéro.

Les documents signalés par  sont téléchargeables *via* la version électronique de cette bibliographie sur [www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)

### ■ Généralités

#### Développement économique et quartiers

*Les Échos... des ateliers du CR•DSU n°15, mars 2016*

Ce numéro synthétise les analyses, débats et actions présentées lors du cycle de journées organisé par le CR•DSU, en partenariat avec Aradel. Cinq thèmes ont été abordés : l'entrepreneuriat dans les quartiers, le partenariat entre entreprises et quartiers, le soutien à l'employabilité locale, l'intégration de nouveaux modes de développement économique et l'intégration des quartiers dans une stratégie économique d'agglomération.

#### Le volet économique des contrats de ville

*RNCRPV, mars 2015*

Dans le cadre de la mission nationale d'animation du développement économique urbain, portée par le CGET et la Caisse des dépôts, le réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville présente ici l'état des réflexions utiles à la construction des contrats de ville et des actions menées.

Isabelle CHENEVEZ

#### Développement économique et quartiers : *work in progress* ?

*Les cahiers du Développement Social Urbain n°60, premier semestre 2014, pp. 26-27*

Resté parent pauvre de la politique de la ville, le développement économique est brandi comme « nouvel » objectif des quartiers prioritaires. Au-delà des invitations à agir et des

moyens à mobiliser, l'auteur insiste sur les nécessaires décloisonnements.

#### Vers le développement économique urbain

*IREV. Repères pour agir n°5, 2015*

Au croisement des approches culturelles et professionnelles d'acteurs économiques et urbains, cet ouvrage capitalise les travaux et enseignements donnant lieu à un nouveau modèle : le développement économique urbain.

### ■ État des lieux et chiffres clés

#### Entreprendre dans les quartiers. Les conditions de la réussite

*BpiFrance Le Lab, Terra Nova, 2016*

Cette étude dépeint un portrait des nouveaux entrepreneurs, de leurs démarches et tente de décrypter la réalité économique des ZUS, battant en brèche de nombreuses idées reçues.

#### Rapport 2015 de l'Observatoire national de la politique de la ville

*ONPV, 2015, pp. 261-277*

Un chapitre de ce rapport fait un état des lieux du tissu économique et de l'offre commerciale dans les quartiers prioritaires, ainsi que des zones franches urbaines.

#### Panorama en ligne des commerces en quartier politique de la ville

*Épareca, 2016*

Fiches recensant les activités commerciales et artisanales implantées

dans les quartiers politique de la ville afin d'évaluer le dynamisme économique, commercial ou artisanal de ces territoires.

#### Effets de la rénovation urbaine sur le développement économique et l'emploi

*CGET, collection « En détail », 2016*

Cette étude montre que l'activité économique et commerciale, qu'elle soit nouvelle ou transférée, a trouvé sa place dans les quartiers ; les clauses d'insertion ont prouvé qu'une mobilisation de l'ensemble des partenaires sur un objectif précis produit des résultats tangibles.

### ■ Initiatives innovantes

#### Recueil d'expériences « Numérique et innovation sociale dans les quartiers »

*CR•DSU, novembre 2016*

Ce recueil présente 11 initiatives qui apportent, avec l'appui du numérique, des réponses nouvelles aux besoins économiques et sociaux dans les quartiers d'Auvergne-Rhône-Alpes.

#### Politique de la ville et ESS. Initiatives, analyses et éclairages

*RTES, CGET, 2016*

Ce guide propose aux acteurs de la politique de la ville et de l'ESS des éléments de méthode, à partir d'expériences réussies et de témoignages de collectivités concernées par la politique de la ville.

... ➔

...

## L'emploi et le développement économique dans les quartiers : quel rôle pour les organismes HLM ? Journée-débat du 9 juin 2016

*Habitat social pour la ville, Cahier n°46, 2016*

Cette journée a mis en lumière deux projets de développement de centres d'affaires de proximité à destination des entrepreneurs des quartiers.

## Éco-innovation. Les régions de l'UE tracent la voie vers l'économie verte

*Inforegio. Panorama n°47, automne 2013*

Le dossier de ce numéro explique le rôle leader des régions de l'Union européenne (UE) dans le domaine de l'éco-innovation. Les fonds structurels et d'investissement de l'UE visent à promouvoir une croissance intelligente et durable à travers des projets écologiques et sobres en énergie, dont le profil est présenté ici.

## Économie sociale et solidaire et innovation sociale : premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon

*Nadine Richez-Battesti et Delphine Vallade. Innovations, 2/2009 (n° 30), pp. 41-69*

En France, les incubateurs articulent généralement laboratoires scientifiques et entreprises. Plus rares les incubateurs d'innovation sociale facilitent la mise en œuvre d'initiatives collectives combinant projet de territoire, laboratoire en sciences humaines et sociales et projet d'entreprise. Cet article explique le rôle central de ces incubateurs dans la bonne marche de projets communs.

## Acteurs et méthodes

### Le livre blanc de l'immobilier d'entreprise artisanale

*CRMA Rhône-Alpes, CRMA Ile-de-France, 2016*

Cet ouvrage présente les besoins des entreprises artisanales en milieu urbain dense et zone rurale. Il propose une méthodologie et des outils pour les collectivités territoriales afin d'inscrire l'accueil d'activités artisanales dans la stratégie économique de leur territoire.

### Bailleurs sociaux et le développement économique urbain

*Caisse des dépôts. Les cahiers du développement économique urbain n°4, 2015*

La contribution des bailleurs au développement économique des quartiers en rénovation urbaine se manifeste plus particulièrement dans l'exercice de trois des volets de leur métier : la qualité résidentielle, l'immobilier d'activité et l'offre renouvelée d'habitat.

### Commerce, artisanat et politique de la ville : « Des repères pour agir »

*Épareca, novembre 2014, 12 p.*

Ce guide propose des repères méthodologiques pour développer le commerce de proximité dans les nouveaux contrats de ville et l'offre immobilière artisanale dans les quartiers politiques de la ville.

### Développement économique urbain. Redéfinir les modalités de collaboration entre acteurs. Compte-rendu en ligne de l'atelier régional du CRPV-PACA du 14 novembre 2013

Cette journée avait pour but de permettre aux équipes politiques de la ville de mieux appréhender et investir les champs du développement économique et d'améliorer l'articulation entre les acteurs du développement économique et de

la politique de la ville. Les ateliers thématiques traitaient de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers, des dispositifs d'aide à la création d'entreprise et du lien entre activité économique et habitat social.

### Référentiel thématique : pilier emploi et développement économique

*CGET, décembre 2014*

Panorama des acteurs et mise à disposition d'outils à mobiliser sur le développement économique et l'emploi, dans le cadre de la mise en place des contrats de ville.

## Espace ressources du CR•DSU

### Dossier thématique « Pilier développement économique dans la politique de la ville »

[www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)

Ce dossier regroupe :

- tous les documents issus des travaux du CR•DSU sur le développement économique urbain ;
- les documents-clés, les acteurs, les structures ressources et les dossiers documentaires sur le développement économique dans les quartiers ;
- les actualités et documents sur des thématiques particulières du développement économique : économie sociale et solidaire ; commerce et économie de proximité ; renouvellement urbain et développement économique ; emploi-insertion ; entrepreneuriat.

### <http://portail.crdsu.fr/cafelaboquartiers>

Ce blog capitalise des expériences innovantes rhônalpines qui contribuent aux dynamiques économiques locales et apportent des réponses nouvelles aux besoins des habitants.

Muriel Salort

## Le CR•DSU, un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social urbain ●

Le centre de ressources pour le développement social et urbain (CR•DSU) est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs...

Le CR•DSU est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, conseil régional, Lyon Métropole, La Métro (agglomération grenobloise), Caf du Rhône.

## Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs ●

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et de rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

*Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via un service questions-réponses.*

## Valoriser et capitaliser des pratiques locales ●

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expérience, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville et son actualité, notamment régionale. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

*Nos supports de diffusion : Sites & Cités (la lettre d'information du CR•DSU), deux publications thématiques (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos des ateliers du CR•DSU), des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant 8 000 références.*

# Adhérez au CR•DSU

## Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement social et urbain.
- Bénéficier des services, du savoir-faire du CR•DSU :
  - Réception gratuite des revues semestrielles *les cahiers du Développement Social Urbain*, *Les Échos des ateliers du CR•DSU* et de la lettre bimestrielle *Sites & Cités*,
  - Invitation en priorité aux manifestations organisées par l'association,
  - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle,
  - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux.
- Profiter du potentiel du réseau du CR•DSU, pour faciliter entre autres vos contacts et échanges entre acteurs.
- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions.

## Barème des adhésions

Consultez le site :  
[www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)





PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES



GRANDLYON  
la métropole

